

Avis de Soutenance

Monsieur Guillaume ABSIL

Philosophie

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Citation et réemploi en musique : une approche philosophique, historique et esthétique

dirigés par Monsieur Bernard SEVE

Soutenance prévue le **mercredi 08 décembre 2021** à 14h00

Lieu : ED Sciences de l'homme et de la société - ED SHS - Université Lille3, Bâtiment F (Maison de la Recherche), Domaine universitaire du "Pont de Bois", BP 60149, 59653 Villeneuve d'Ascq CEDEX
Salle : F0.44

Composition du jury proposé

M. Bernard SEVE	Université de Lille	Directeur de thèse
Mme Sarah TROCHE	Université de Lille	Examinatrice
M. Jean-Paul OLIVE	Université Paris 8	Examineur
Mme Marie-Dominique POPELARD	Université Sorbonne Nouvelle Paris 3	Rapporteuse
M. Alessandro ARBO	Université de Strasbourg	Rapporteur

Mots-clés : citation,réemploi,musique,jeu dialogique,historicité,montage

Résumé :

Le terme de « citation » est couramment employé pour désigner des pratiques musicales en réalité différentes. Une définition extensive finit par dissoudre le sens du concept : si on donne à la notion le sens vague de reprise ou d'emprunt, tout devient citation. La présente thèse vise à clarifier le lexique et à dégager une typologie cohérente dans un champ notionnel structuré par la distinction fondamentale de la citation et du réemploi. La citation musicale n'est pas la simple présence d'un fragment musical dans une nouvelle œuvre. Elle désigne l'utilisation d'un élément préexistant accompagné d'un renvoi explicite à son contexte original. La présence de ce geste référentiel distingue la citation du réemploi. Dans le réemploi, la référence n'est pas le but premier de l'emprunteur, elle est souvent neutralisée voire obliérée. Les pratiques citationnelles renvoient au contexte du fragment cité en tant qu'il est passé, et elles impliquent une certaine conscience d'historicité. En outre, la signification d'une citation varie selon le contexte social et historique, et son fonctionnement n'est jamais garanti dans l'absolu. En passant d'une approche formelle (la citation comme énoncé enchâssé) à une approche pragmatique (la citation comme acte intentionnel), on montre que toute citation est l'inscription dans l'œuvre musicale d'un jeu dialogique du compositeur avec son suffisant auditeur. Différents modèles de jeux peuvent être utilisés pour rendre compte du rapport dynamique qui s'établit entre le compositeur et l'auditeur, du labyrinthe au jeu coopératif, en passant par la négociation et l'affrontement agonistique.